

**MOT DE CIRCONSTANCE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, ACTIONS HUMANITAIRES ET
SOLIDARITE NATIONALE A L'OCCASION DU LANCEMENT DE LA PHASE
TEST DE FORMATION DE 100 JEUNES ET ADOLESCENTS HORS DE
L'ECOLE AUX METIERS INNOVANTS
KINSHASA, 24 JUIN 2021**

- Monsieur le Secrétaire Général aux Affaires Sociales ;
- Monsieur le Secrétaire Général aux Actions Humanitaires et Solidarité Nationale;
- Monsieur le Directeur Général de l'Education Non Formelle ;
- Madame le Directeur Général du Fonds National de Promotion et de Service Social ;
- Madame la cheffe de Section Education de l'UNICEF ;
- Mesdames et Messieurs les Cadres et Agents de l'Administration Publique;
- Mesdames et Messieurs les Délégués des Organisations de la Société Civile ;
- Distingués invités, à vos titres et qualités respectifs ;

Mesdames et Messieurs

Qu'il me soit permis de saluer chaleureusement votre présence au Centre de Promotion Sociale de Bandalungwa, à l'occasion du lancement de la phase test de formation aux métiers innovants en faveur des jeunes et adolescents hors de l'école dans la Ville Province de Kinshasa et dans la Province de Mai-Ndombe. Malgré le contexte particulier de la pandémie à covid-19 et les restrictions y relatives, nous ne saurons déroger à notre mission fondamentale.

Mesdames et Messieurs

La République Démocratique du Congo (RDC) fait partie des 20 pays les plus peuplés du monde avec une population dépassant 85 millions d'habitants. Il est le troisième pays africain de par l'importance de sa population et deuxième de par sa superficie (2.345.409 km²). La majorité de sa population est jeune : 65,5% de celle-ci ont moins de 24 ans selon l'Institut National de Statistique de la RDC.

Depuis plus d'une décennie, son système éducatif a été fortement perturbé par des crises sociopolitiques internes.

A cet effet, Le Gouvernement de la République s'est engagé dans un processus de reconstruction des secteurs vitaux parmi lesquels l'éducation occupe une place prépondérante.

Il convient de souligner que d'après le rapport de l'Enquête sur les Enfants et Adolescents en Dehors de l'Ecole (EADE), diligentée par l'UNICEF en 2012, plus de 7 millions d'enfants et adolescents de 6 à 17 ans sont en dehors du système éducatif.

Face à cette situation alarmante, le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale, conformément à ses attributions, ne cesse de se déployer pour trouver des solutions idoines pour la promotion, la protection et l'assistance sociale aux enfants et adolescents déscolarisés. C'est pourquoi, en décembre 2019, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, les experts de notre Ministère ont validé quatre modules de formation aux métiers innovants et quatre référentiels de compétences y relatifs afin de répondre aux besoins grandissant des jeunes et adolescents en dehors de l'école.

**Mesdames et messieurs,
Distingués invités ;**

Dans sa quête de réponses aux multiples questions de la société liées notamment à l'afflux des jeunes et adolescents désœuvrés, l'UNICEF s'est engagé derrière l'appel du Président de la République, Chef de l'Etat et à la politique du Gouvernement de la République afin de lancer sous mon leadership, une phase test de formation de 100 jeunes et adolescents hors de l'école dont 50 dans la Ville Province de Kinshasa et 50 autres dans la Province de Mai-Ndombe suivant les modules relatifs aux métiers innovants ci-après :

- Transformation des produits locaux ;
- Maintenance des téléphones mobiles ;
- Programmation informatique des téléphones ou coding ;
- Energies renouvelables / installation et réparation des panneaux solaires.

Ladite formation sera assurée durant trois mois, et ce, de manière gratuite. Elle sera basée sur la méthodologie inventée par John Dewey : « Learning by doing » c'est-à-dire « apprendre en agissant ». Le choix de cette approche qui se résume par une formation en alphabétisation suivi des apprentissages aux modules sus évoqués.

Mesdames et messieurs,

L'UNICEF dont je salue la présence en ce lieu, en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale disposera des intrants nécessaires pour permettre aux apprenants qui y seront inscrits de pouvoir lier la théorique à la pratique durant la période des apprentissages. De la même manière, à l'issue de la formation, chaque apprenant récipiendaire bénéficiera d'un lot des kits individuels de réinsertion socio-professionnelle pour lui permettre de se lancer à la création de sa propre entreprise et/ou de s'associer en coopérative avec ses condisciples.

S'agissant des éducateurs formateurs, vous en êtes témoins, les différentes démonstrations réalisées ici, donnent la lumière sur le format de ladite formation et témoignent à suffisance que le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale travaille avec des structures attitrées, disposant d'une expérience avérée en matière de formation de cette catégorie d'apprenants.

Mesdames et messieurs,

Je sais pertinemment que cette phase test ne saura couvrir tous les besoins en formation pour cette catégorie de cible se trouvant sur toute l'étendue du territoire national, surtout dans les zones où sévissent des conflits armés et/ou ethniques, c'est ainsi que je lance un appel pathétique aux autres partenaires techniques et financiers à emboîter le pas pour appuyer le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale en vue d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés dans le Programme du Gouvernement de l'Union Sacrée.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités ;**

Dans le cadre de la réalisation de cette activité, l'appui financier de l'UNICEF s'est avéré indispensable. J'espère que l'exploitation minutieuse du rapport national de capitalisation des expériences pilotes d'alphabétisation et de formation aux métiers des jeunes et adolescents hors de l'école réalisée en 2019-2020 dans 8 provinces avec l'appui du même partenaire, permettra à ce dernier d'accroître sa contribution dans le sous-secteur de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle en vue d'étendre la formation aux métiers innovants dans les autres provinces de la RDC.

**Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités.**

Avant de clore mon propos, qu'il me soit permis d'exprimer au nom du Gouvernement de la République, toute ma gratitude à tous ceux qui, de de près ou de loin, apportent leur contribution au développement de ce sous-secteur. J'ai cité particulièrement l'UNICEF pour son attention particulière aux jeunes et adolescents hors de l'école, sans oublier l'UNESCO, l'USAID, l'UKAID, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), War Child Canada,...pour leur accompagnement.

J'invite Monsieur le Secrétaire Général aux Affaires Sociales et la Direction Générale de l'Education Non Formelle de ne ménager aucun effort pour que le processus de réalisation de cette phase test de formation de 100 jeunes et adolescents hors de l'école aux métiers innovants, ne puisse subir aucune faille dans son exécution.

J'encourage également l'ensemble des acteurs impliqués de travailler sans relâche en vue d'atteindre les résultats escomptés.

Ainsi, je lance, la formation de 100 jeunes et adolescents hors de l'école aux métiers innovants à Kinshasa et au Mai-Ndombe.

LE MINISTRE

MUTINGA MUTUISHAYI Modeste